



Formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à une situation sanitaire exceptionnelle - Moyens de protection individuels et collectifs - Module 2

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport de connaissances scientifiques
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection
- Mise en situation
- Exercices

INTERVENANTS

- Équipe pédagogique du CESU 63
- Formateurs relais habilités pour les SSE
- Médecin formateur zonal SSE (en lien avec le CESU de la zone défense SUD EST)

LIEU

CESU CHU de Clermont-Ferrand

TARIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé et tout personnel des établissements de santé destinés à accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis :

* Recommandation : *inscription conseillée aux modules 2 et 3 consécutivement sur la même année.*

Texte de référence :

Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU; Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

OBJECTIFS

⇒ Acquérir les connaissances nécessaires pour accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

CONTENU

⇒ Assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle
⇒ Caractériser les risques liés aux contaminations SSE, pour les victimes et les personnels
⇒ Identifier les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement de santé, lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques

→ Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination

> Inter : 165 € /
pers.

> Intra : Nous
consulter

- ⇒ Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination
- ⇒ Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues SSE



> Durée : 1 jour

> Dates :

- 30 mars 2020
- 10 juin 2020
- 19 octobre 2020
- 1er décembre 2020